

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie la Mélodie (2014) Inc.	Numéro de permis 2015336	Date d'inspection Le 18 mars 2025
Nom de l'établissement Garderie la Mélodie (2014) Inc.		Numéro de téléphone (506) 384-7788
Adresse 309 chemin Fox-Creek Dieppe NB E1A 7M5		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Roxanne Benoit		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	01 sept. 2025	
Commentaires : L'inspecteur observe qu'il y a seulement 1 personne éducatrice sur 3 qui ai titulaire d'un certificat d'éducation à la petite enfance. L'exploitante doit s'assurer que 50% des personnes éducatrices soient titulaires d'un certificat d'éducation à la petite enfance. Un plan par écrit fut envoyé à la Mentor en Assurance de la Qualité.			
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	21 mars 2025	17 mars 2025
Commentaires : L'inspecteur a reçu par courriel la documentation des activités pour les enfants scolaires. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Aucune inspection sur les lieux n'a eu lieu. Le tout fut envoyé par courriel.

original signé par  
Roxanne Benoit

Le 18 mars 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Tina LeBlanc

Le 18 mars 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date